



Fédération Nationale des **AREC**  
277 rue St Jacques  
75 005 PARIS

C.A. de la F.N.A.R.E.C  
Mardi 23 novembre 2021  
Maison du Diocèse  
55 rue Monseigneur Tréhiou  
56007 Vannes  
De 10h à 12h 30 et 14h 16h

**Présents :** Jocelyne DELATTRE, Élisabeth HUTEAU, Pierre LE LAY, Armelle LE LOËR, Élisabeth PRUVOST, Sylvie MANACH, Danielle TOUZE,

**Excusée**

Marie-Claire GOUGEON,

**Absent**

Jean PODEVIN (n'est plus président de son AREC : démissionnaire)

1. **Approbation du dernier compte-rendu de CA du 18 juin 2021** (en visio-conférence)
2. **Des nouvelles des ARECS :**

Chaque membre présent donne des nouvelles de son AREC et rapporte les nouvelles des AREC contactées par téléphone. Toutes les AREC n'ont pas été jointes (continuer à joindre les AREC qui n'ont pas été jointes). Les comptes rendus des appels téléphoniques sont à communiquer à Jocelyne Delattre et Élisabeth Huteau.

En résumé les points communs pour nos AREC sont :

- a. Une absence ou une forte diminution des activités à cause de la crise sanitaire liée au COVID,
- b. Une diminution et un vieillissement des effectifs et des responsables. Cependant reste une volonté d'agir et un redépart des activités... (plus de nouvelles dans les comptes rendus)

3. **Finances :**

Elles se portent bien.

Au 31 août 2021 : solde de 8127,32€

2 AREC n'ont pas cotisé l'an dernier l'AREC 41 et l'AREC 81-82

2 personnes ont la signature : Pierre Le Lay (Le trésorier) et Marielle Vincent-Guitton (la présidente précédente). Affaire à revoir avec le Crédit Mutuel (banque régionale ?)

Les fonds vont permettre d'aider certaines AREC pour venir au Congrès suivant les critères définis (moins de 50 adhérents et subvention proportionnelle à la distance).

Demande des représentantes du 28 en tant que membres du CA :

- Une indemnité est versée pour le déplacement (réunion de CA) à raison de 0,40€ par kilomètre, peut-on envisager un forfait d'hébergement pour les membres obligés de venir la veille ?

Réponse :

- L'état de finances permet de l'envisager. Il est voté l'octroi d'un forfait de 50€ par personne pour hébergement sur justificatif.

4. **Le Congrès les 21 et 22 septembre 2022 à Vannes :**

Sylvie Manach fait le point sur la préparation et le déroulement du Congrès (de plus en plus au point vu les reports de dates). Pensons au prochain congrès de 2024 (est-ce que le 72 pourrait l'accueillir ?).

5. **Divers :**

- Revoir dans les statuts la composition des membres du CA de la FNAREC afin de bien préciser le rôle de chaque membre et en particulier celui des organisateurs de congrès
- A mettre dans l'ordre du jour du CA d'Avril : Comment répartir les aides aux AREC (pour participation au congrès)
- Marielle Vincent-Guitton envoyait-elle des vœux aux directeurs diocésains ?

## **6. Bulletin de Décembre 2021 N° 15**

- Édito : Sylvie Manach
- Rappel du congrès : Sylvie Manach
- Citations (Renaissance, sérénité) : Élisabeth Pruvost
- Mot du trésorier : Pierre Le Lay
- Nouvelles des AREC : Jocelyne Delattre
- Dernière page : vœux avec illustration (demander à M.C. Gougeon)

Envoi des articles **pour le 10 décembre au plus tard**

Le bulletin de décembre N°15 **doit être envoyé aux arecs le 20 décembre** (par internet)

**Prochaine réunion du CA au printemps prochain : Mardi 29 mars 2021**